

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 02 mai 2022 à 20 heures

Présents : LONGIS Maryline, PHILIBERT dit JAIME Michel, MILLIAT Véronique, VEYRAND Pierre, VILLARD Bernadette, GRENIER Roland, DIDIER Véronique, GARCIA Brigitte, GARNIER Christian, KUHNE Pablo, LANOY Julien, MARIN Béatrice,

Excusés : JOLLAND Marie-Chantal a donné pouvoir à Mme LONGIS Marie-Line, CHERON Elodie a donné pouvoir à Mme MILLIAT Véronique, PUECH Julie a donné pouvoir à M LANOY Julien, JUNIQUE Mathieu a donné pouvoir à M. KUHNE Pablo, GIRAUD Pascale a donné pouvoir à M GRENIER Roland, DUC-MAUGE Pascal a donné pouvoir à M PHILIBERT Michel

Secrétaire de séance : Pierre VEYRAND

1/ Signature du registre des délibérations du 11 avril 2022

2/ Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération relative au contrat de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de la maison RENEVIER.

Accepté à l'unanimité.

3/ Subvention aux associations.

Mme Villard, en charge du dossier, précise qu'elle a fait le point sur les dossiers reçus en mairie et que les demandes portent sur un montant de 32 000€ pour un prévisionnel budgétisé de 20 000€ sur le budget communal.

La commission se réunira dans la semaine pour analyser les demandes.

Mme MILLIAT en charge des questions sociales, fait le point sur la situation de l'association Grandir Ensemble.

En commission finances il avait été précisé que la subvention pour le centre de loisirs devait être revue.

Cependant, à compter du 01/09/2022 le restaurant scolaire ne produira plus les repas pour cette association. Aussi afin de maintenir et de soutenir le centre de loisirs il est nécessaire de revoir le montant de la subvention à apporter.

Il est précisé que cette association devra elle aussi trouver de nouveaux financements (par exemple, demander une participation aux communes extérieures, tenir des stands lors des manifestations comme la foire aux potirons, le marché aux fleurs, le Noël des lumières etc..).

Un accompagnement sera fait par la mairie afin de préserver l'association.

4/ Commission d'appel d'offre. (CAO)

Suite au changement de maire et d'adjoints ont été élus à l'unanimité :

Les délégués titulaires :

A : M. Pierre VEYRAND

B : M. Michel PHILIBERT

C : M. Roland GRENIER

Les délégués suppléants :

A : M. Pablo KUHNE

B : M. Véronique DIDIER

C : M. Julien LANOY

MME LONGIS Marie-Line Présidente d'office de la commission d'appel d'offres

<p style="text-align: center;">Compte rendu Conseil municipal & délibérations Séance du 02 mai 2022 à 20 heures</p>
--

5/ Désignation des délégués représentant la commune au sein du Territoire d'Énergie Isère (TE38)
Conseil Municipal à l'unanimité

- Désigne M. GRENIER Roland délégué titulaire et GARNIER Christian délégué suppléant du conseil municipal au sein de TE38..

6/ Admission en non-valeur de titres de recettes, liste n° 5076990012 pour un montant de 2 469.9 euros. Budget COMMUNE

Accepté à l'unanimité

7/ Admission en non-valeur de titres de recettes, liste n° 5077191512 pour un montant de 229 euros. Budget restaurant scolaire

Accepté à l'unanimité

8/ Désignation des membres représentants du CCAS- Mise à jour

Suite au changement de maire et d'adjoints et au poste vacant laissé par M PILLET, ont été élus à l'unanimité

Mmes Béatrice Marin, Bernadette Villard, Brigitte Garcia, Pascale Giraud et Véronique Milliat et M. Kuhne Pablo, conseillers municipaux

Mmes et Mrs Martine Vicat Chantal Giloz, Michel Férot, Anne-Marie Lemaire Gérard Vivier et Philippe Bouju représentants d'associations sur la commune

9/ Travaux de restauration Maison RENEVIER Avenant n°3 : Marché de maîtrise d'œuvre.

Suite au nouvel estimatif des travaux d'un montant de 799 570€ HT, il est nécessaire revoir les honoraires de la maîtrise d'œuvre comme indiqué dans le contrat.

L'avenant 3 porte sur une plus-value de de 8 319.41€ HT ce qui porte le montant global de la maîtrise d'œuvre à 79 605.65 HT.

Accepté à 15 pour et 3 abstentions.

10/ Divers

- **Commissions**

Les commissions sont remaniées suite au changement de maire et d'adjoints. Il est demandé aux élus de s'inscrire dans chaque commission.

Voir tableau en annexe

- **Point sur les travaux de la maison Renevier**

M VEYRAND informe les élus que

l'avis d'appel à la concurrence a été lancé.

L'ouverture des plis se fera en mairie le 19 mai.

Un constat d'huissier est nécessaire avant le lancement des travaux.

Un OPC (Ordonnancement, Pilotage, et Coordination), est nécessaire pour le suivi du chantier. Des devis sont en cours de réalisation

- **Point sur le Guide des Façades**

Une candidature a été retenue. L'analyse de l'offre et son audition sont prévues pour le 24 mai avec une validation au 30 mai et un lancement de l'étude au 17 juin 2022.

<p style="text-align: center;">Compte rendu Conseil municipal & délibérations Séance du 02 mai 2022 à 20 heures</p>
--

- **Pont sur le schéma directeur d'aménagement**

3 candidatures ont été retenues.

Sont attendues pour le 31 mai les offres, une audition aura lieu le 14 juin et le 5 juillet le lancement de l'étude.

- **Emprunt**

Rappel aux élus qu'un emprunt de 300 000€ a été souscrit auprès de du Crédit Agricole Centre Est .

- **Location des chalets**

Une convention est proposée pour la location des chalets conçus pour la tenue de stands, échoppe, guichet lors de manifestations au tarif de

	1 jour	2 jours
Antonins : associations et privés	50€	100€
Associations extérieures	80€	
Autres extérieurs	100€	

La réservation se fera en mairie.

Accepté à l'unanimité

- **Bulletin communal**

Sortie prévue le 10/11 mai pour une distribution les 13 et 14 mai.

- **Quelques dates :**

➤ **Commémoration du 8 mai**

Cérémonie à 10 heures à St Antoine l'Abbaye au monument aux morts

Exposition et hommage à Ferdinand Gilibert en présence de sa famille, suivi du verre de l'amitié,

➤ **Rando du tacot le 8 mai 2022**

➤

➤ **15 mai foire aux fleurs**

<p>Prochain conseil municipal le lundi 30 mai 2022 – 20h</p>
